

Le conseil du Dr GROG

Quand le printemps arrive, les allergies aussi !

Les vigies des GROG signalent le retour des allergies. Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) le confirme : l'adoucissement relatif de la météo et le vent permettent aux plantes de libérer et disséminer leur pollen. Avec l'arrivée du printemps, le risque d'allergie aux pollens, déjà élevé dans certaines régions, est maintenant « moyen à très élevé » dans tout le pays : pollens de noisetier et d'aulne au nord, mais aussi de cyprès et de peuplier au sud.

Pour rester informés des risques polliniques par région et par ville, consultez régulièrement le site du RNSA: <http://www.rnsa.asso.fr/>

Météo antibio

Risque de

- Grippe	en baisse
- Bronchiolite	rare
- Inf respiratoire	modéré
- Gastro-entérite	en hausse

Source : <http://www.grog.org>

Le Dico du doc

Chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin, *Thaumetopoea processionaria* pour les connaisseurs, est la larve d'un papillon de nuit. C'est aussi un insecte brouteur de feuilles. Installée à l'origine dans les Landes, elle a peu à peu investi tout le pourtour du bassin méditerranéen et remonté la vallée du Rhône jusqu'à Lyon. Outre les ravages qu'elle cause aux jeunes arbres, la chenille libère dans l'air des poils urticants quand elle se sent agressée. Ces poils peuvent provoquer chez l'homme et chez les animaux de fortes réactions allergiques (éruption, douleurs, prurit, éternuements, gêne respiratoire, crise d'asthme), des irritations oculaires (parfois très intenses). Si on avale ces poils, ils peuvent provoquer une atteinte digestive. Toutes ces réactions peuvent s'aggraver à chaque nouveau contact et entraîner parfois un « choc anaphylactique », imposant un traitement en urgence. La plupart des contaminations ont lieu en forêt mais ces poils sont aussi transportés par le vent.

Pour traiter les réactions cutanées, il faut :

- ôter les vêtements (avec des gants), laver à température la plus élevée possible et sécher si possible au séchoir;
- laver la peau abondamment à l'eau et au savon; on peut éventuellement se servir de papier collant pour décrocher les poils urticants de la peau, un peu à la manière d'une épilation;
- brosser soigneusement les cheveux si nécessaire.

Les anti-histaminiques peuvent soulager les démangeaisons.

Dans les régions concernées, de mai à septembre,

- ne pas faire sécher le linge à l'extérieur,
- bien laver les légumes du jardin,
- arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol.

Sources : <http://www.avignon.inra.fr>

http://www.poissoncentre.be/fr/animals/THAUMETOPOEA_PROCESSIONEA.php